

Population par tranche d'âge en 2006

| | Corse-du-Sud | | Haute-Corse | | Corse | | France | |
|-----------------|--------------|-------------|-------------|-------------|-------|-------------|--------|-------------|
| | % | écart 06/99 | % | écart 06/99 | % | écart 06/99 | % | écart 06/99 |
| Moins de 15 ans | 15,5 | - 2,2 | 15,3 | - 1,2 | 15,4 | - 1,6 | 18,3 | - 0,6 |
| 15 à 19 ans | 5,7 | - 0,2 | 5,9 | - 0,2 | 5,8 | - 0,2 | 6,5 | - 0,2 |
| 20 à 24 ans | 4,9 | 0,6 | 5,8 | 0,1 | 5,4 | 0,3 | 6,4 | 0,0 |
| 25 à 29 ans | 5,2 | - 1,0 | 5,7 | - 1,1 | 5,5 | - 1,0 | 6,2 | - 1,0 |
| 30 à 39 ans | 13,5 | - 1,5 | 13,7 | - 1,0 | 13,6 | - 1,2 | 13,8 | - 0,9 |
| 40 à 49 ans | 15,0 | 0,2 | 14,7 | 0,2 | 14,8 | 0,2 | 14,1 | - 0,4 |
| 50 à 59 ans | 14,0 | 1,9 | 13,7 | 1,8 | 13,9 | 1,8 | 13,4 | 2,3 |
| 60 à 69 ans | 11,3 | 0,2 | 11,0 | 0,2 | 11,1 | 0,2 | 8,9 | - 0,4 |
| 70 ans et plus | 14,9 | 1,8 | 14,2 | 1,1 | 14,5 | 1,4 | 12,4 | 1,2 |

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2006.

Ménages selon le mode de cohabitation en 2006

| | Corse-du-Sud | Haute-Corse | Corse | France |
|--------------------------|--------------|-------------|-------|--------|
| ■ Ménages d'une personne | 27,9 | 30,1 | 29,1 | 33,1 |
| Homme seul | 11,8 | 12,9 | 12,4 | 13,6 |
| Femme seule | 16,1 | 17,2 | 16,7 | 19,5 |
| ■ Familles | 66,8 | 64,3 | 65,5 | 64,3 |
| Monoparentales | 11,3 | 11,7 | 11,5 | 8,4 |
| Homme | 1,9 | 2,0 | 1,9 | 1,3 |
| Femme | 9,4 | 9,7 | 9,6 | 7,1 |
| Couples avec enfant(s) | 28,6 | 28,2 | 28,4 | 28,8 |
| Couples sans enfant | 26,9 | 24,4 | 25,5 | 27,1 |
| ■ Hors famille | 5,3 | 5,6 | 5,4 | 2,6 |

Source : Insee, Recensement de la population EAR 05-08.

Familles selon le nombre d'enfants célibataires âgés de moins de 25 ans en 2006

| | Corse-du-Sud | | Haute-Corse | | Corse | | France | |
|-------------------|--------------|-------------|-------------|-------------|-------|-------------|--------|-------------|
| | % | écart 06/99 | % | écart 06/99 | % | écart 06/99 | % | écart 06/99 |
| 0 enfant* | 49,6 | 1,7 | 49,2 | 0,7 | 49,4 | 1,2 | 47,7 | 1,2 |
| 1 enfant | 25,7 | 1,1 | 26,4 | 1,0 | 26,0 | 1,0 | 22,3 | - 0,1 |
| 2 enfants | 18,4 | - 0,5 | 18,4 | 0,1 | 18,4 | - 0,2 | 20,2 | - 0,0 |
| 3 enfants | 4,8 | - 1,2 | 4,6 | - 0,9 | 4,7 | - 1,0 | 7,3 | - 0,5 |
| 4 enfants et plus | 1,5 | - 1,0 | 1,4 | - 0,8 | 1,5 | - 0,9 | 2,4 | - 0,5 |

*une famille possédant 0 enfant célibataire de moins de 25 ans n'est pas forcément une famille sans enfant (si l'enfant à charge a plus de 25 ans).

Source : Insee, Recensement de la population 1999 et EAR 05-08.

Au 1^{er} janvier 2007, la population de la Corse est de 299 209 habitants : 159 847 en Haute-Corse et 139 362 en Corse-du-Sud.

Avec 34,5 habitants au km², la région est la moins densément peuplée de métropole. Néanmoins, cette densité a beaucoup augmenté depuis 40 ans. Au cours des dernières années, la croissance démographique en Corse est même la plus forte de toutes les régions métropolitaines : elle s'établit à 1,8 % par an depuis 1999, contre 0,7 % au niveau national.

La population insulaire est largement concentrée sur le littoral, et en particulier dans les grandes villes et leur périphérie. Ainsi, 43 % des habitants vivent sur à peine 2 % du territoire. Les communautés d'agglomération d'Ajaccio et de Bastia regroupent à elles seules 45 % de la population de l'île. Toutefois, contrairement aux décennies passées, tous les types de territoires bénéficient du récent dynamisme démographique. L'espace rural se peuple aussi, y compris les petits villages.

La population de l'île est âgée : un habitant sur quatre a 60 ans ou plus. Cette proportion place la Corse parmi les trois régions les plus âgées. En outre, la population est vieillissante. La part des 60 ans et plus parmi les résidents insulaires augmente nettement depuis 1999, en raison de l'allongement de l'espérance de vie, des migrations de retraités et de la faible natalité insulaire. Parallèlement, la part des moins de 20 ans diminue. Ils représentent désormais 21 % de la population. La Corse fait ainsi partie des régions où les jeunes sont les plus rares. Au total, l'indice de vieillissement atteint en Corse 120,9, soit le 2^e rang après le Limousin (140,3), la moyenne nationale s'établissant à 86,2.

Dans la région, un habitant sur huit vit seul. Ainsi, parmi les 123 300 ménages insulaires, 29 % sont composés d'une personne seule, soit une part inférieure au niveau national (33 %). L'isolement concerne en majorité les femmes, et en particulier les femmes âgées, du fait de la disparition généralement plus précoce du conjoint. En Corse, 61 % des femmes vivant seules ont plus de 60 ans contre 36 % des hommes. Pour autant, l'isolement des personnes âgées n'est pas un phénomène marquant dans la région. Seulement 32 % des personnes de 75 ans ou plus vivent seules contre 39 % au niveau national. Certes, elles ont moins souvent recours aux structures d'accueil spécialisées mais en revanche, elles vivent beaucoup plus souvent qu'ailleurs dans des ménages où cohabitent plusieurs générations.

En 2006, 78 800 familles résident dans la région. De manière générale, les enfants y sont plus rares qu'au niveau national. En effet, 75 % des familles corses ont au maximum un enfant contre 70 % des familles continentales. Dès le deuxième enfant, les familles insulaires sont moins fréquentes qu'au niveau national, ce phénomène s'accroissant avec le nombre d'enfants. Parmi les familles, se distinguent les couples (avec ou sans enfant) et les familles monoparentales. En Corse, la proportion de familles monoparentales est largement supérieure au niveau national : 18 % contre 13 %. Ainsi, 14 700 enfants de moins de 25 ans vivent dans une famille monoparentale. Ils représentent 23 % des enfants de moins de 25 ans, contre 18 % au niveau national.

Indice de vieillissement : nombre de personnes de 60 ans et plus rapporté au nombre de personnes de moins de 20 ans. Cet indice révèle les disparités de structure des populations.

Ménage : ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté (en cas de cohabitation, par exemple). Un ménage peut être composé d'une seule personne.

Famille : partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée :

- soit d'un couple marié ou non, avec le cas échéant son ou ses enfant(s) ;

- soit d'un adulte avec son ou ses enfant(s) (famille monoparentale).

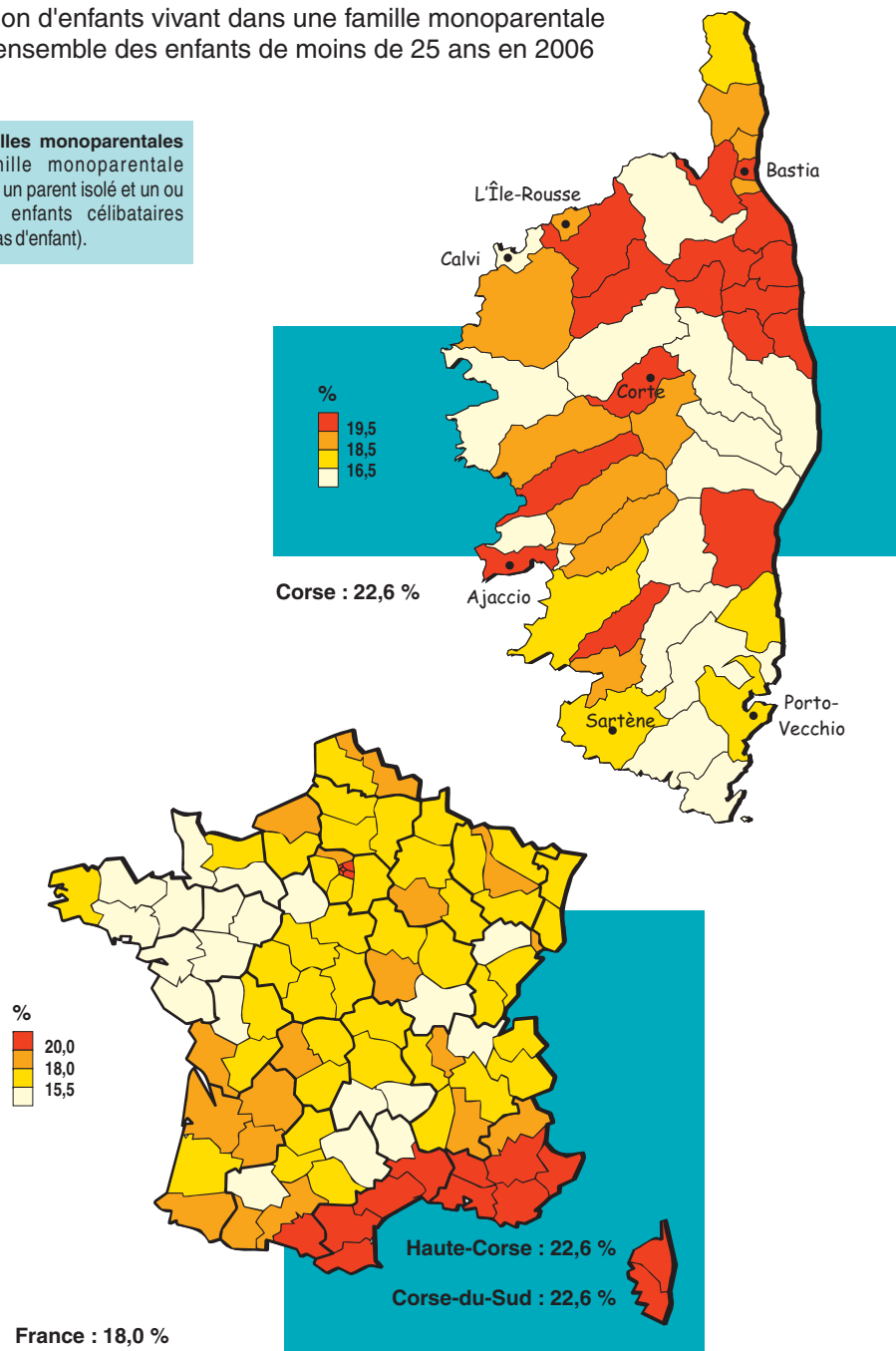
Pour qu'une personne soit enfant d'une famille, elle doit être célibataire et ne pas avoir de conjoint ou d'enfant faisant partie du même ménage.

Un ménage peut comprendre zéro, une ou plusieurs familles.

Les enfants de familles monoparentales

Proportion d'enfants vivant dans une famille monoparentale parmi l'ensemble des enfants de moins de 25 ans en 2006

Les familles monoparentales
Une famille monoparentale comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires (n'ayant pas d'enfant).

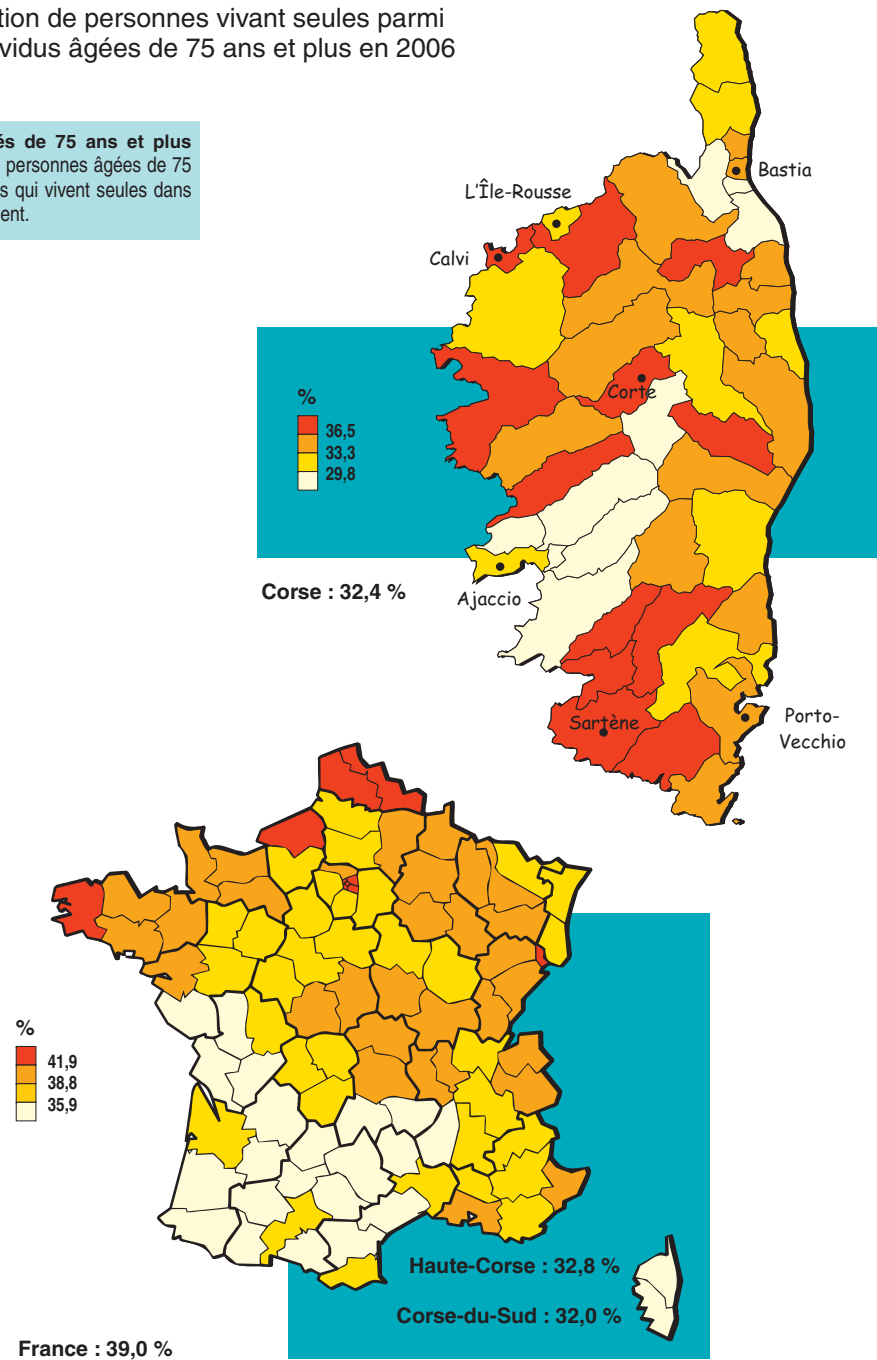


Source : Insee - Recensement de la population 2006.

Les plus de 75 ans isolés

Proportion de personnes vivant seules parmi les individus âgés de 75 ans et plus en 2006

Les isolés de 75 ans et plus
Il s'agit de personnes âgées de 75 ans et plus qui vivent seules dans leur logement.



Source : Insee - Recensement de la population 2006.